



NOTE DE PRESENTATION
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES AU DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS
EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

LE DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS DE L'INP

Le département des restaurateurs s'est développé à partir de l'ancien Institut français de restauration des œuvres d'art (Ifroa), créé en 1977 et rattaché à l'École nationale du patrimoine en 1996. En 2001, l'établissement s'est doté d'une nouvelle organisation et d'un nouveau statut sous le nom d'Institut national du patrimoine (Inp).

- Durée de la formation : 5 ans ; Admission : sur concours
- Diplôme : diplôme de restaurateur du patrimoine qui confère le grade de master
- Nombre d'admis : entre 16 et 18 élèves par promotion
- Spécialités (avec 2 à 4 élèves par spécialité) : arts du feu céramique et verre ; arts du feu métal ; arts graphiques ; arts graphiques livre ; arts textiles ; mobilier ; peinture ; photographie ; sculpture
- Formation : initiale, à temps plein, alternance entre enseignements communs à tous les élèves et enseignements spécifiques à chacune des spécialités.

LE CONCOURS DE RESTAURATEUR

1^{ère} étape : épreuves d'admissibilité

- Analyse & commentaire d'illustrations
- Sciences
- Dessin académique (d'après modèle 3D)
- ou Dessin documentaire à caractère technique (selon spécialités)
- ou Prise de vue numérique (selon spécialités)

2^{ème} étape : admission

- Habileté manuelle et couleurs
- Copie (dans la spécialité)
- Entretien oral (commentaire d'œuvres et entretien libre)

Calendrier : épreuves d'admissibilité en février, épreuves d'admission en avril, annonce des résultats fin avril.

LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

La Fondation Culture & Diversité, fondation de l'entreprise Fimalac, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Elle développe, depuis son lancement en 2006, un mode d'intervention « opérationnel », très spécifique dans le paysage des fondations d'entreprise en France. Elle conçoit et conduit des programmes pérennes, sur le terrain, au sein des établissements scolaires, élaborés en lien avec les institutions culturelles et les grandes Écoles de la Culture partenaires, avec le soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

Près de 30 000 élèves issus d'environ 220 établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire en France ont d'ores et déjà bénéficié des programmes mis en œuvre par la Fondation Culture & Diversité et ses partenaires. Ces programmes visent un double objectif : favoriser l'égalité des chances et renforcer la cohésion sociale. En outre, la Fondation Culture & Diversité remet chaque année le Prix Culture pour la Paix et le prix de l'Audace artistique et culturelle.

LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES

▪ Objectif

Le programme Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Inp vise à accompagner des étudiants des métiers d'art issus de milieux modestes dans la préparation du concours de l'Inp et à augmenter leurs chances de réussite à ce concours. Il est organisé en 4 étapes.

▪ Etudiants concernés

Etudiants issus de milieux modestes, en métiers d'art (BMA, CAP, DMA, BTS, Mention complémentaire...).

Etape 1 : information et sensibilisation

Séances d'information et de sensibilisation au sein des établissements partenaires comptant des formations en métiers d'art (BMA, CAP, DMA, BTS, Mention complémentaire). Elles permettent de présenter le département des restaurateurs de l'Inp et le programme Egalité des Chances aux élèves issus des métiers d'art. Les élèves peuvent y trouver des réponses adaptées à leurs questionnements relatifs au concours et au métier de la restauration.

Organisées par l'Institut national du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité, ces séances d'une durée d'1 heure sont menées par Bénédicte Rolland-Villemot, conservatrice du patrimoine et chargée de mission auprès du directeur des études du département des restaurateurs de l'Inp.

Cette première étape du programme concerne une dizaine de lycées dans toute la France.

Etape 2 : préparation au concours

▪ Ateliers Egalité des Chances

Trois ateliers (Eté, Automne, Hiver) sont organisés pour les élèves sélectionnés, alliant cours de remise à niveau en sciences et histoire de l'art, visites de musées, rencontres avec des professionnels et étudiants de l'Inp ainsi que des évaluations suivant les modalités du concours afin de mieux appréhender les épreuves du concours.

Le transport, le logement et les repas lors des Ateliers sont entièrement pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

▪ Contenu des ateliers

Atelier d'été (3 semaines)

- Présentation du métier de restaurateur du patrimoine, son histoire, ses évolutions, sa méthodologie, sa déontologie, ses polémiques...
- Constitution et vulnérabilité des biens culturels, initiation à la connaissance des matériaux et techniques, pathologie générale ; orientations bibliographiques par spécialité.
- La place de l'histoire de l'art en conservation-restauration, le rôle et les coopérations du restaurateur dans ce domaine, notamment avec les conservateurs ; orientations bibliographiques générales et par spécialité.
- La place des sciences en conservation-restauration, le rôle et les coopérations du restaurateur dans ce domaine, notamment avec les laboratoires ; programme de révisions.
- Visites de musées (avec un guide conférencier, mais également « côté coulisses » avec rencontre de conservateurs, de restaurateurs et de régisseurs et évocation des questions de gestion et de conservation des collections dans l'établissement).
- Rencontres avec des élèves (comment se sont-ils préparés au concours, comment vivent-ils leur scolarité)
- Débriefing collectif et individuel (les candidats sont invités à évaluer leurs motivations –restauration/création – ainsi que la pertinence du choix de la spécialité).
- Suivi possible à distance pour la préparation du concours (les candidats repartent avec une bibliographie et une meilleure notion du métier auquel ils se préparent).

- Semaine intensive en sciences.

Ateliers d'automne (1 semaine) et d'hiver (1 semaine)

- Epreuve de dessin (au trait ou technique) suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Epreuve d'histoire de l'art suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Epreuves de science suivie d'une évaluation selon les critères de l'épreuve du concours.
- Entretiens individuels et coaching dans une configuration similaire à l'épreuve d'oral (Il s'agit, sans le stress, de proposer au candidat une évaluation de son niveau actuel par rapport aux attentes du jury durant l'oral, mais également de sa motivation et de la pertinence de son orientation).
- Visites de musées (avec un guide conférencier, mais également « côté coulisses » avec rencontre de conservateurs, de restaurateurs et de régisseurs et évocation des questions de gestion et de conservation des collections dans l'établissement).

▪ **Concours**

A l'issue des Ateliers Egalité des Chances, les étudiants passent le concours de l'Inp sans quota ni voie parallèle d'accès. Les étudiants ont l'alternative en cas d'échec au concours de l'Inp d'intégrer, sous conditions, la classe préparatoire Paris Ouest Nanterre – Ecole du Louvre pour bénéficier d'une année supplémentaire de préparation.

▪ **Calendrier de sélection**

- Décembre - avril : séances d'information et de sensibilisation
- 1er décembre : diffusion de l'appel à candidatures pour les Ateliers Egalité des Chances 2018-2019
- Fin mars : date limite de réception des dossiers de candidature
- Avril : étude des dossiers de candidature
- Fin avril : diffusion des résultats

Chiffres clés :

- Depuis 2014, **107 élèves** en métiers d'art sensibilisés à la restauration en Etape 1.
- Depuis 2014, **14 élèves** passés par l'Etape 2.
- **40 heures de tutorat** délivrées aux étudiants issus des métiers d'art chaque année.
- **5 élèves** ont passé le concours de l'Inp au département des restaurateurs du patrimoine en 2017 ; **4 élèves** ont été admises en spécialité Arts du feu, Arts graphiques et Livre, et Mobilier soit un taux de réussite de 80 % contre 23% pour la moyenne nationale.
- Depuis 2014, **13 candidats** au concours et **6 admis** soit un taux de réussite de **44 %** contre une moyenne nationale de **19 %**.

Etape 3 : Accompagnement pendant les études

Tous les étudiants des Ateliers Egalité des Chances bénéficient de l'accompagnement mis en place par la Fondation Culture & Diversité : **accompagnement logistique et financier** (bourses et logements), **accompagnement pédagogique** (cours supplémentaire de physique et de chimie au sein de l'INP), **accompagnement à l'ouverture culturelle** (invitations, sorties, laissez-passer et rencontres avec des professionnels).



Etape 4 : Accompagnement après les études

La Fondation Culture & Diversité accompagne les élèves dans leur insertion professionnelle en leur communiquant des offres d'emploi et de stage, en les invitant à des rencontres professionnelles, en les accompagnant dans la diffusion de leurs œuvres et en leur proposant des ateliers professionnels.